

# **Projet d'établissement**

Le Projet d'établissement 2021-2025 traduit nos priorités sur une période porteuse de nombreux changements pour les organisations hospitalières en particulier en psychiatrie. Il s'inscrit en cohérence avec ces priorités nationales et régionales pour la Santé Mentale.

Dans ce contexte, nous avons choisi de nous appuyer, pour son écriture, sur les valeurs et la dynamique institutionnelle de notre hôpital, qui a su construire depuis de nombreuses années une forte collégialité et confiance entre les différents acteurs de l'établissement.

Il a été évident pour les acteurs, que le **projet médical** et le **projet de soins** devaient faire l'objet d'un document unique : le **projet médico soignant**.

Il recouvre les objectifs stratégiques pour répondre aux besoins de santé de la population et sera le socle du projet d'établissement. Il a été élaboré par un groupe pluridisciplinaire ouvert à de larges contributions des différentes équipes de l'établissement, sur la base des diagnostics partagés avec les partenaires territoriaux. Pour la première fois, il a associé tout au long de la démarche, au sein même du groupe de rédaction, des représentants des usagers qui ont apporté une contribution active malgré la crise sanitaire.

Ont également été élaborés dans ce cadre, le volet « projet de psychologie » et le volet « précarité » complétés d'un volet « politique culturelle ».

Le projet médico soignant est prolongé par le projet management de la Qualité, des Risques et des Relations avec les Usagers : ce chapitre consolide une gouvernance systémique de la qualité et des risques, dont le pilotage opérationnel est confié à partir de 2021 à la Direction des Soins. Cette dynamique devra également s'élargir aux processus managériaux et logistiques afin de préparer l'établissement à la prochaine certification V2020.

Le projet d'établissement présente également un schéma directeur des systèmes d'information, qui va constituer un enjeu majeur, pour améliorer la coordination des informations autour du patient, venir ainsi en appui de la démarche qualité mais aussi moderniser et simplifier les tâches de tous les professionnels hospitaliers dans le respect de la sécurité des données.

Nous avons également, en cohérence avec notre mission de bonne gestion des moyens hospitaliers, présenté un projet des services support aux soins : Il a pour objectifs de mobiliser de manière efficiente et de sécuriser les ressources opérationnelles nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'établissement. Il s'appuie notamment sur les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes pour le Centre Hospitalier Valvert, mais aussi sur une approche durable de la performance hospitalière tenant compte des enjeux de la transition écologique et des évolutions réglementaires qui s'imposent en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Enfin, le projet social définit les objectifs généraux de la politique sociale en faveur des personnels de l'établissement pour les 5 ans à venir.

Ce dernier chapitre sert de socle au dialogue social. Il tient compte des évolutions réglementaires assez conséquentes pour la Fonction Publique Hospitalière et comprend un chapitre spécifique consacré à la qualité de vie au travail, qui demeure un des points forts de notre hôpital dans une logique également de développement durable et RSE. Le suivi des indicateurs de mise en oeuvre de ses différents volets sera intégré à compter de 2022 dans le rapport annuel d'activité de l'établissement et fera l'objet d'une actualisation et d'un suivi des contrats de pôle pour la période 2022/2025.

**CENTRE HOSPITALIER  
VALVERT**

78, Boulevard des  
Libérateurs  
13011 Marseille  
04 91 87 67 00